

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

\_\_\_\_\_

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

\_\_\_\_\_

**Décision n° 1862 du 3 mai 2021  
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général  
du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2111989S

**Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 4563 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032383S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juin 2021 :

**Thomain**

Mélissa

NIGEND : 369290

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2021.

*Le général,  
commandant par suppléance  
le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,  
P. Caussé*